



Communiqué de presse,
Paris le 24/10/2019

L'Alliance Industrie du Futur salue la décision de l'Assemblée Nationale de soutenir le financement des Centres Techniques de l'Industrie (CTI), une avancée majeure en faveur de l'Industrie française.

Mardi 22 octobre 2019, l'Assemblée Nationale a adopté trois amendements déposés par la Députée Anne-Laure Cattelot sur le financement de Centres Techniques de l'Industrie. L'Alliance Industrie du Futur (AIF) tient à saluer ce vote favorable.

Cette décision de donner des moyens supplémentaires à des CTI modernisés et décloisonnés pour en faire de véritables plateformes d'accélération vers l'Industrie du Futur démontre l'engagement fort du gouvernement en faveur de l'industrie française. Ce changement de la doctrine fiscale en place depuis 2011 est apprécié des industriels, qui y voient la marque d'une relation de confiance et d'une véritable écoute de la part des pouvoirs publics.

Bruno Grandjean, Président de l'AIF, souligne : *"la modernisation des structures représentatives de l'industrie ainsi que le travail de propositions que j'ai pu mener avec Anne-Laure Cattelot à travers le rapport remis au Premier Ministre en avril dernier⁽¹⁾, suite aux travaux de l'Institut Montaigne menés par Jean-Dominique Sénard et Bernard Charlès, ont permis d'instaurer avec le gouvernement un climat d'écoute et de confiance qui se traduit par des mesures concrètes très positives pour l'industrie française. Nous devons poursuivre et encore accélérer ce travail pour redonner à notre industrie sa juste place"*.

L'AIF reste attentive aux autres CTI-CPDE qui sont actuellement en train de finaliser leurs contrats d'objectifs et de performance.

De plus, l'AIF présentera très prochainement, en partenariat avec plusieurs de ses membres, une série de recommandations pour accélérer la montée en gamme et la compétitivité de l'industrie française.

L'Alliance Industrie du Futur sera également présente à Marseille du 14 au 16 novembre pour y démontrer, lors de l'Usine Extraordinaire, les efforts réalisés par les industriels français pour répondre aux défis environnementaux et saisir les opportunités offertes par la révolution numérique.

⁽¹⁾ Le [rapport sur les « plateformes d'accélération vers l'industrie du Futur »](#) ; organisation, missions et financements des Centres Techniques Industriels (CTI) et Comités professionnels de développement économique (CPDE) » a été rendu par Bruno Grandjean, Anne-Laure Cattelot et Jean-Pierre Tolo, au Premier Ministre. Il souligne l'opportunité que représente l'Industrie du Futur pour plus de compétitivité et d'attractivité pour les entreprises françaises. À ce titre, le rapport avait pour objectif de proposer des solutions concrètes aux chefs d'entreprises du secteur de l'industrie, qui font face aujourd'hui à deux défis majeurs : la transition vers une économie décarbonée et circulaire, et la transformation numérique. Le rapport démontre que face à ces mutations, les centres techniques industriels (CTI) et les comités professionnels de développement économique (CPDE) jouent un rôle essentiel d'accompagnement des PME, en particulier pour innover, acquérir la maîtrise des technologies de l'industrie du futur, se développer et s'internationaliser.

Suivez l'actualité de l'AIF sur www.industrie-dufutur.org et sur Twitter : @industrie_futur

À propos de l'Alliance Industrie du Futur

Créée en 2015, l'Alliance Industrie du Futur, association loi 1901, rassemble et met en mouvement les compétences et les énergies d'organisations professionnelles, d'acteurs scientifiques et académiques, d'entreprises et de collectivités territoriales, notamment les Régions, pour assurer, en particulier, le déploiement du plan ministériel, Industrie du Futur. Elle organise et coordonne, au niveau national, les initiatives, projets et travaux des PME/ETI, pour la modernisation des outils industriels et la transformation de leurs modèles économiques, notamment par l'apport de nouvelles technologies, comme le numérique. Elle s'appuie pour cela sur des groupes de travail dédiés. Son action est relayée en régions par des plateformes spécifiques qui s'appuient sur les réseaux des membres de l'Alliance et les collectivités, afin d'accompagner les entreprises au plus près du terrain. Son parti pris : intégrer le salarié avec son savoir-faire et son savoir-être, comme élément majeur de la réussite de ce processus. L'objectif final étant de repositionner l'industrie française au centre du développement économique du pays, dépendant de l'amélioration de la compétitivité. L'Alliance Industrie du Futur est membre fondateur de la French Fab.

Contact presse Alliance Industrie du Futur

Anne-Solène Degon – 06 27 40 03 20 – anne-solene.degon@industrie-dufutur.org

ANNEXES :

- Rapport sur les « plateformes d'accélération vers l'industrie du Futur
- Amendement de la Députée Anne-Laure Cattelot sur le financement des Centres Techniques de l'Industrie

6 Leviers de compétitivité	29 Thématiques
Objets connectés et Internet industriel	Produits connectés
	Technologies de connexion des machines
	Infrastructure d'échange de données
Technologies de production avancées	Nouveaux matériaux et matériaux intelligents
	Procédés de fabrication innovants
	Procédés éco-responsables
	Robotique avancée et machines intelligentes
	Automatisation, machines et robots industriels
	Composants intelligents
	Surveillance et captation multi-physique
	Contrôle Commande
Nouvelle approche de l'Homme au travail, Organisation et management innovants	Applications mobiles et sociales
	Qualité de Vie au Travail (QVT)
	Assistance physique
	Assistance cognitive
	Conduite du changement
Usines et lignes/flots connectés, pilotés et optimisés	La virtualisation pour l'optimisation du système de production
	Intelligence opérationnelle : traitement en temps réel des données
	Management des opérations industrielles
	Ingénierie numérique des produits et des procédés
	Contrôle produit
Relations clients/fournisseurs intégrées	Digitalisation de la chaîne de valeur
	Innovation et production collaborative
	Gestion du cycle de vie des produits étendue aux services (PLM, SLM)
Nouveaux modèles économiques et sociétaux, Stratégie et alliances	Insertion dans la collectivité, bien commun
	Nouveau business model
	Entreprise étendue et agile
	Entreprise stratège
	Capital immatériel